

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Vincent Isabel

Date: 2026-01-30

Commentaire Présenté à l'Office des Transports du Canada

Sujet : Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic.

Nom : Vincent Isabel

Date :2026-01-30

Bonjour à vous,

J'aimerais présenter ce mémoire dans le cadre de la consultation de l'OTC sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic.

Je suis en désaccord sur ce projet. Ce projet a passé au BAPE avec des paramètres erronés ou non connus au moment de l'audience. De plus, Entre les plans proposés par AECOM et Stantec lors du BAPE et le plan maintenant proposé, la largeur du corridor excavé pour la portion de Frontenac a doublé. On se rappelle qu'une des propositions de la municipalité lors de ce BAPE était de faire passer le tracé sur les lignes de Lots. Et que la firme rétorqua que le coût serait fort augmenté. Alors comment se baser sur un tracé dont les critères ont changé? Peut-être que le tracé plus long et plus loin Corridor 2 ou 3 auraient mieux qualifiés?

Je crois aussi de déplacé la voie au limites territoriales de la ville est de catapulte le problème chez les municipalités voisines. La population risque d'augmenter nous allons surement vouloir faire du développement domiciliaire. Je pense à Nantes spécifiquement à Laval Nord qui est en demande va se faire amputer une bonne partie de terrain et conséquemment en future taxes potentielles. Une fois la voie construite, est-ce que les municipalités voudront interdire la construction près de la nouvelle voie? Un peu comme une zone inondable? Je ne pense pas que ce sera le cas.

Je crois aussi par équité pour la population canadienne de coût engendré est totalement pas dans la fourchette de prix qui était mentionné lors du BAPE. Plusieurs experts et média ont fait couler des montants frôlant le milliard pour ce projet. Le montant initial était estimé à moins de 200 millions. Nous ne l'avons même pas commencé ce projet et nous sommes à 5 fois plus cher pour le même projet? Je vous rappelle que les paramètres de largeur du corridor ont changé suit au BAPE.

Je suis né à Lac-Mégantic, Je vis maintenant à Frontenac. Je comprends le vouloir de la voie de contournement. Mais à ce prix et avec les enjeux réels du corridor Frontenac relativement aux milieux humides et les risque de creuser en dessous de la nappe phréatique. Je crois que le risque est trop grand. Je ne réénumérerai pas les arguments du mémoire de Frontenac car leur mémoire est vraiment étoffé. Je suis en accord sur leurs positions.

Donc en résumé, Je suis en désaccord sur ce projet.

Je demande à L'OTC,

De rejeter le tracé actuel proposé afin de prévenir des impacts environnementaux et sanitaires disproportionnés.

Si une nouvelle demande de CPKC et Transport Canada est déposée à L'OTC pour un nouveau tracé, d'exiger que le choix du tracé soit celui avec le moins d'impacts sur l'environnement et l'eau potable.

Demander une réévaluation complète du projet incluant des alternatives respectueuses des milieux sensibles et de la sécurité hydrique, conformément aux principes de précautions

D'assurer un processus décisionnel transparent et participatif, intégrant les préoccupations de communautés locales et des experts indépendants, afin de garantir une décision éclairée et responsable.

Merci

Vincent Isabel